• (1350)

Pourtant, nous entendons l'opposition dire qu'il est inacceptable que les sociétés innovatrices aient eu une marge de profit de 8,3 p. 100 pendant les quelques dernières années pour lesquelles j'ai les chiffres; 8,3 p. 100. Elles venaient au sixième rang du palmarès des industries rentables. L'une de celles qui venait immédiatement avant elles dans ce palmarès était l'industrie des balais et brosses.

Je ne présente pas de plaidoyer en faveur des sociétés innovatrices, elles réalisent toutes de bons profits, certaines plus que d'autres. Nous exerçons un contrôle sur les hausses de prix des sociétés pharmaceutiques innovatrices, mais nous n'avons aucun contrôle sur les hausses de prix des fabricants de médicaments génériques. Par ailleurs, ces derniers pourront continuer de copier des médicaments après l'adoption du projet de loi. Ils ne pourront pas copier des médicaments brevetés. Ils devront, pour ce faire, attendre que le brevet arrive à expiration, soit encore trois ans ou trois ans et demi. En vertu de la loi internationale sur la propriété intellectuelle, ce n'est que juste. C'est la norme, partout dans le monde.

Ils pourront encore produire des médicaments sous les marques des produits génériques. Le fait est qu'actuellement, sur le total de leur chiffre de ventes annuel, soit 400 millions de dollars par année, seulement 167 millions proviennent de la vente de copies de médicaments brevetés. Je veux expliquer quelque chose aux députés d'en face, s'ils sont capables de se taire et d'écouter une seconde. Je répète: le chiffre de ventes annuel des fabricants de médicaments génériques est d'environ 400 millions de dollars. Sur cette somme, 160 millions de dollars proviennent de la vente de copies de médicaments brevetés. Le reste, soit 60 p. 100, provient de la vente de médicaments qu'ils fabriquent et pour lesquels ils ont un brevet de toute façon.

Cela me rappelle une chose: M. Schondelmeyer a admis au comité, lorsqu'il nous a présenté les chiffres, que la liste de 42 médicaments qui a prétendument servi à calculer cette curieuse somme de 1,72 milliard de dollars était en fait la même liste que nous avions. À partir de là, nous avons constaté que les brevets applicables à la moitié des médicaments figurant sur cette liste, ou du moins à un grand nombre d'entre eux, étaient déjà échus. Ses chiffres n'étaient absolument pas conformes à la réalité.

Les fabricants de médicaments génériques réussissent très bien au Canada. Tout va bien, et la situation est normale. Je suis toujours heureuse de voir des entreprises canadiennes qui réussissent. Je dois préciser qu'ils ont

Initiatives ministérielles

réinvesti leurs profits aux États-Unis pour acheter des sociétés pharmaceutiques américaines.

On peut en tirer une conclusion très simple. Nous adoptons le projet de loi C-91 parce qu'il est bon pour le Canada, parce qu'il est bon pour les Canadiens et parce qu'il contribuera à créer des emplois. Il va offrir de nouvelles possibilités. Je voudrais terminer en mettant l'opposition officielle au défi de me dire si, en supposant qu'elle accède au pouvoir l'année prochaine, elle retirera le projet de loi C-91 et rétablira l'octroi obligatoire des licences. Je soutiens qu'elle ne le fera pas.

M. Brian Tobin (Humber—Saint-Barbe—Baie Verte): Madame la Présidente, la députée de Winnipeg—Sud s'est certes lancée dans une diatribe intéressante. J'étais curieux de savoir pourquoi six ou sept personnes faisaient la queue pour briguer l'investiture du Parti libéral dans cette circonscription. Je le sais maintenant.

La députée d'en face vient de dire, et les Canadiens qui écoutent le débat devraient en prendre note, que nous devrions faire confiance au gouvernement et que le coût des médicaments au Canada n'augmentera que de 129 millions de dollars sur cinq ans. C'est là le même gouvernement qui nous a dit en février dernier que le déficit serait de 27,5 milliards de dollars. Or, il a atteint 34,5 milliards. C'est là le même gouvernement qui a dit, dans le budget de février dernier, qu'il allait créer 500 000 emplois. Cette prévision est actuellement à la baisse. Le Canada a perdu 250 000 emplois depuis que le gouvernement a fait cette prévision.

Pourquoi prendrait-on au sérieux l'engagement de la députée selon lequel le coût des médicaments n'augmentera pas radicalement, alors que cet engagement vient d'un parti qui a dit que les pensions des personnes âgées étaient un «dépôt sacré», d'un parti qui, dès son arrivée au pouvoir, a tenté de désindexer ces pensions? Pour que le gouvernement revienne enfin sur sa décision, il a fallu qu'une merveilleuse dame du Québec appelle le premier ministre Charlie Brown et le ramène à la raison pour avoir tenté de tromper les personnes âgées du Canada.

Je voudrais poser à la députée et à tous les députés qui devront, à un moment donné, lorsqu'ils en auront le courage, aller affronter leurs électeurs, la question que voici: parlent-ils vraiment sérieusement lorsqu'ils disent que les malades, les pauvres, les personnes âgées et ceux qui ont un revenu fixe doivent subventionner la R-D au Canada?

Parlent-ils vraiment sérieusement quand ils disent que, pour que les universités, les établissements postsecondaires et les centres d'excellence du Canada aient de l'argent pour la recherche et le développement, le seul moyen est de le prendre dans la poche des personnes